

Organisme Unique de Gestion Collective des bassins de la Saintonge

Comité quantitatif de l'eau

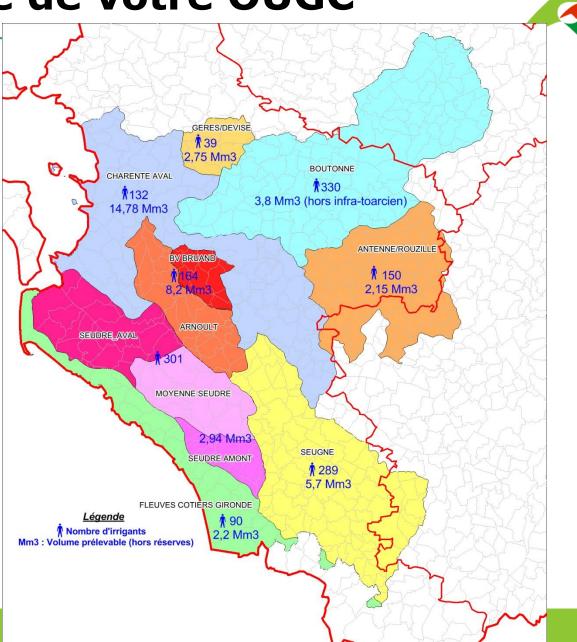
La Rochelle le 11/02/20





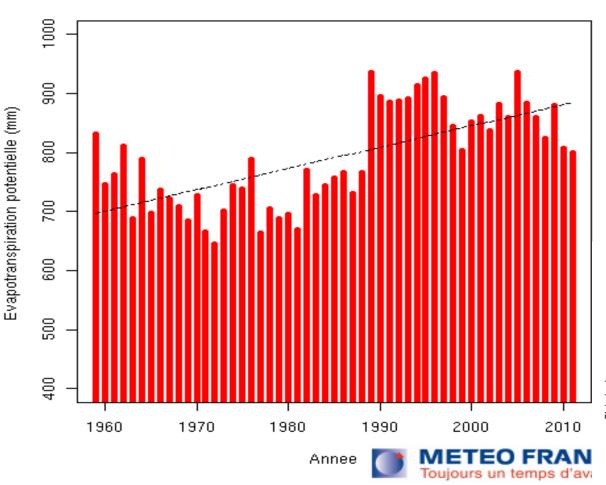
Le périmètre de votre OUGC

- OUGC « Saintonge »
 - +1 300 exploitants
 - +2 200 UP
 - 11 Bassins



Eléments de contexte

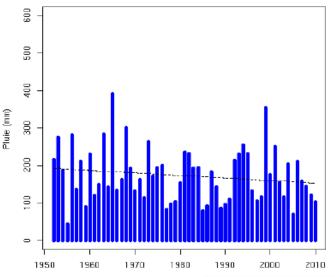
ETP: évolution annuelle sur le département 17





- + ETP 200mm en 50 ans
- Maintien de la pluviométrie annuelle
- Baisse de la pluviométrie estivale

Juillet à Septembre





Saison 2019 - Météo

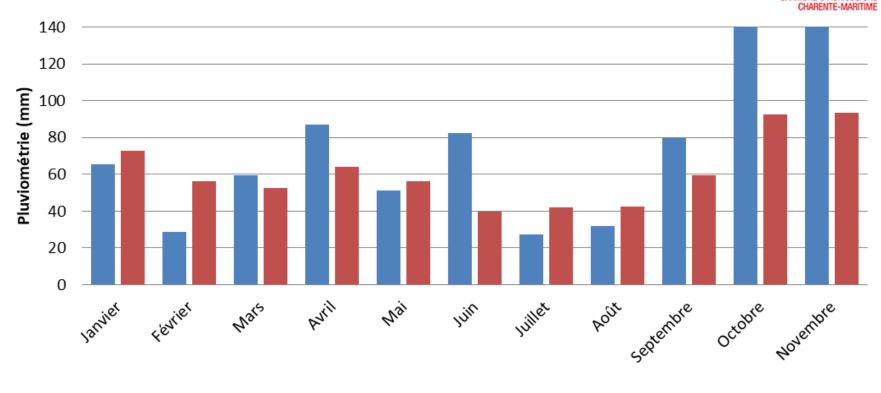




Station Saintes, Lycée G. Desclaude



Données Météo France

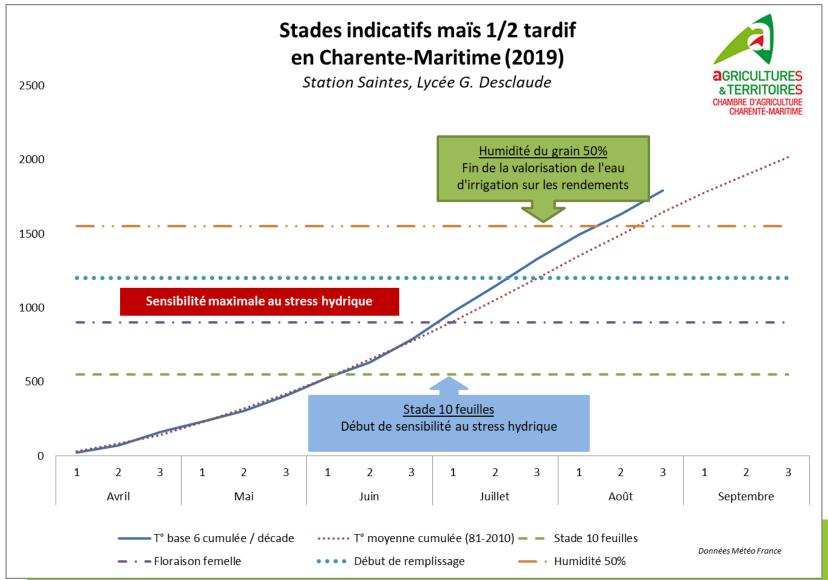


■ Moyenne 1981-2010

■ Pluviométrie 2019

Saison 2019 - Cumul To





Point Cultures



Météo

- Hiver sec et chaud, printemps humide et frais (gelées début avril et mai)
- Période plus humide d'avril au 15 juin
- Juillet chaud et sec avec des épisodes de canicule
- L'irrigation permet de compenser l'ETP et ainsi de sauver les cultures en comparaison avec celles en sec
- Quelques millimètres en fin juillet début aout permettent de repousser le franchissement des seuils de gestion
- Pas de pluviométrie jusqu'au 20 septembre

Maïs

- En irrigué, les rendements sont convenables 90-125q
- En sec, beaucoup de plantes sans épi, rendements très faibles, certaines parcelles ensilées dès aout
- Les récoltes sont difficiles avec les fortes pluies d'octobre novembre

Tournesols

- Rendements moyens en fonction de la pluviométrie de fin juillet
- Les tournesols ont mieux supporté les fortes températures

Point Cultures



Céréales

- Déficit hydrique au printemps induit moins de maladie
- Pluviométrie de début mai permet de valoriser les apports d'azote
- Remplissage des grains optimisé grâce aux pluies de début juin
- Blé tendre: bons rendements mais taux de protéines faible
- Blé dur: bons rendements, qualité moyenne mais prix de marché à la baisse
- Orge d'hiver: rendements moyens à cause du froid d'avril
- Orge de printemps: bons rendements grâce aux conditions du printemps

Colza

- Bonne implantation mais les conditions se dégradent à la fécondation avec un déficit hydrique, des températures fraiches, pression des larves d'altises
- Rendements très faibles dues aux conditions climatiques et aux pressions (pucerons cendrés, charançons, orobanche tardive) – 2e année consécutive

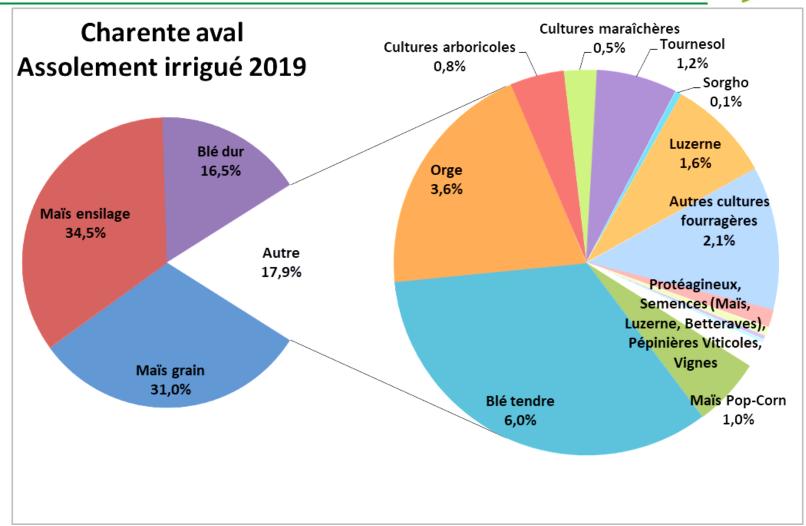
Pois

Bonne implantation, peu de maladie, rendements corrects

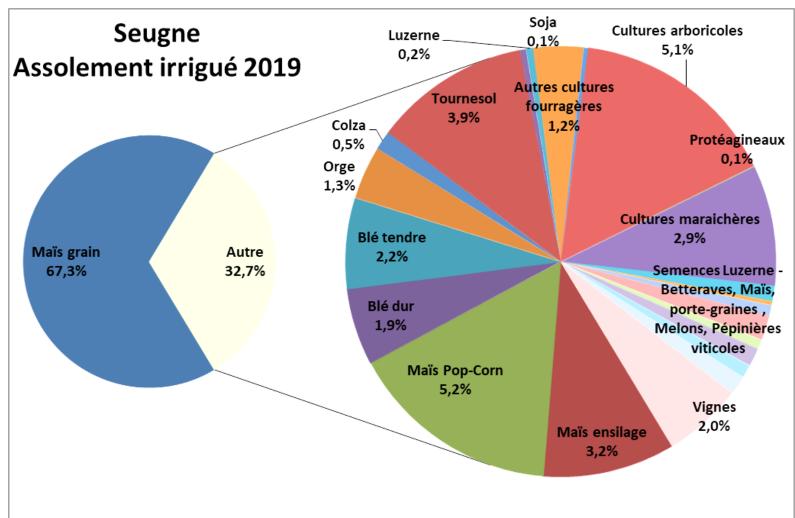
Evolution des surfaces irriguées

Bassins	Surface totale irriguée (ha)					
	2015	2016	2017	2018	2019	Evolutions
Charente aval	8 409	7 308	7 550	7 943	7 857	-6,6%
Gères Devise	1 266	1 150	1 130	1 343	1 371	8,3%
Boutonne	9 774	7 887	9 478	8 030	8 523	-12,8%
Antenne Rouzille	3 586	3 026	2 735	3 140	3 111	-13,2%
Arnoult	4 716	4 184	4 185	4 682	4 477	-5,1%
Bruant	991	648	913	848	1 022	3,2%
Seugne	4 619	3 993	4 466	4 616	3 818	-17,3%
Seudre	5 283	4 034	4 105	4 177	3 825	-27,6%
Fleuves côtiers-Gironde	1 290	881	657	1 287	1 008	-21,9%
TOTAL OUGC Saintonge	39 934	33 111	35 219	36 066	35 012	-12,3%

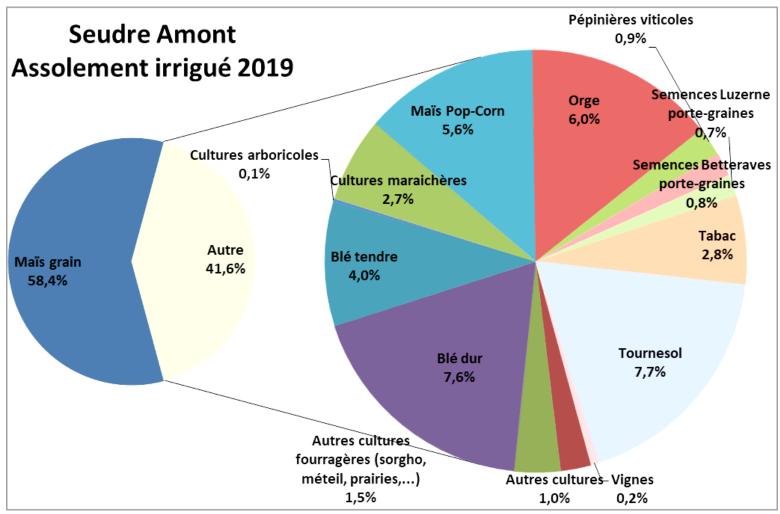


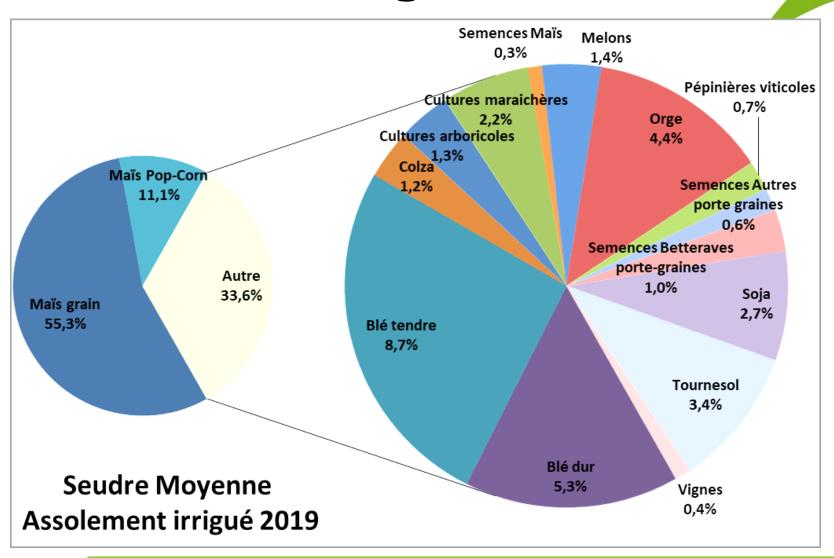


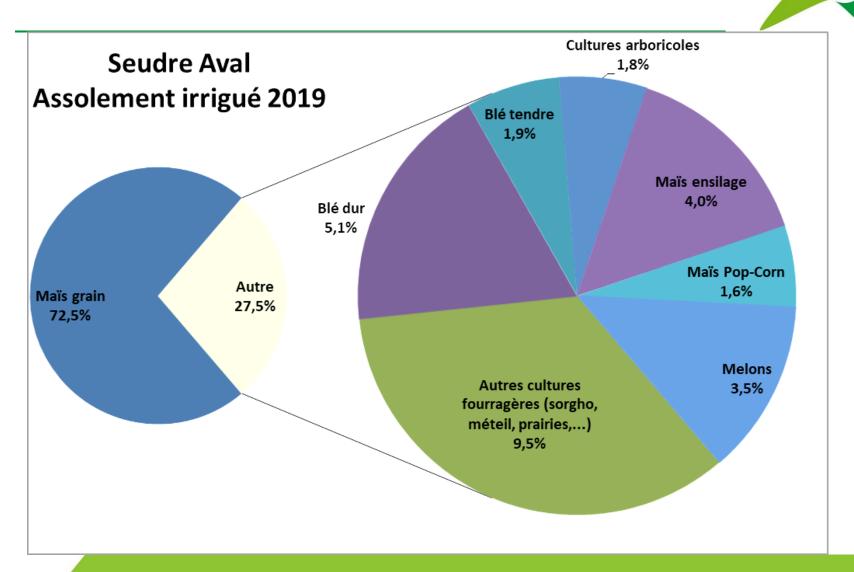




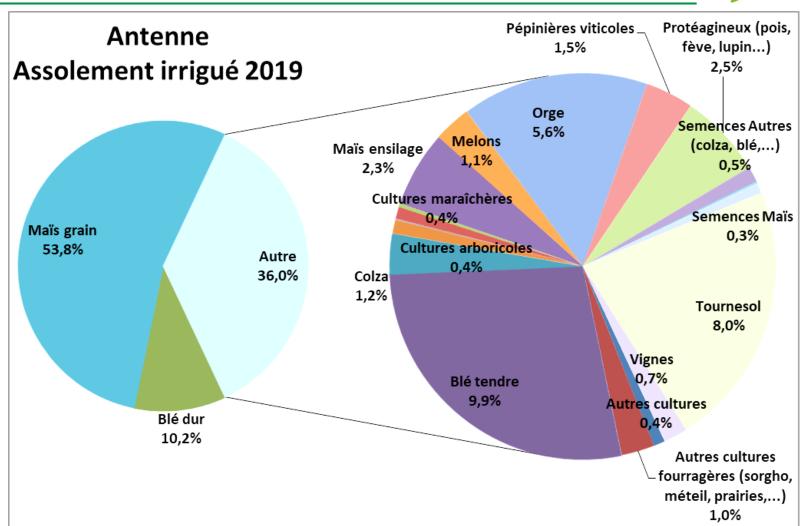




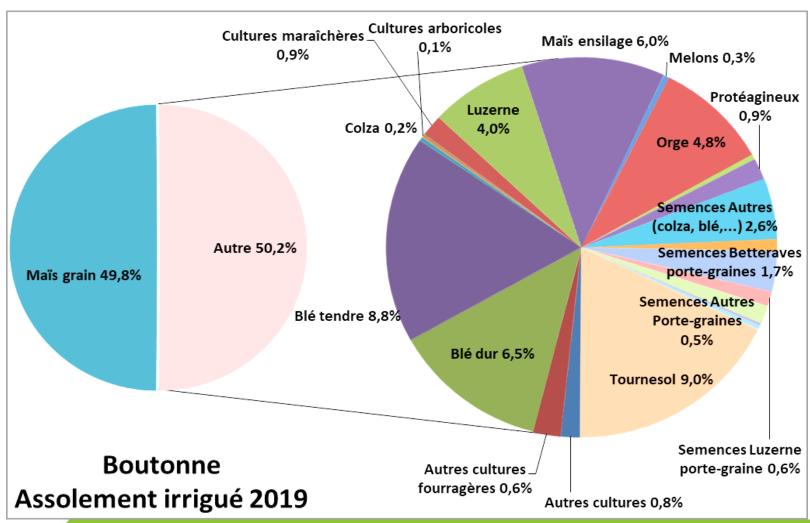




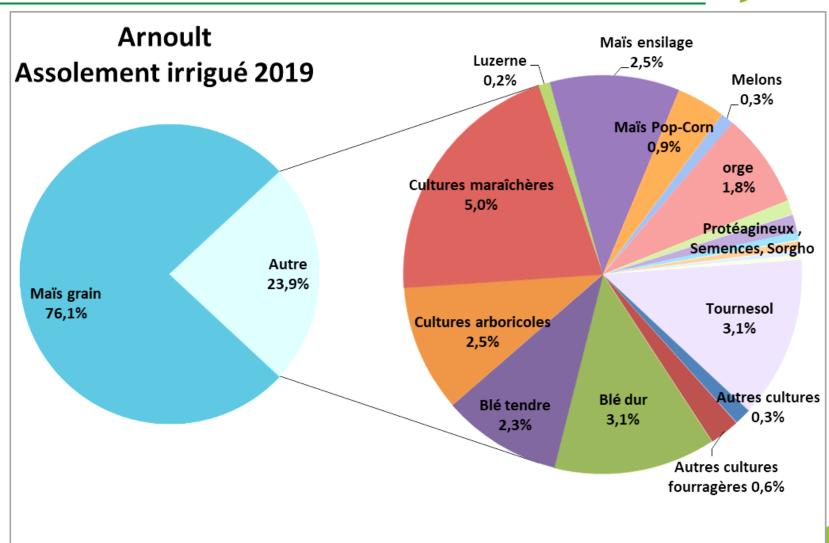




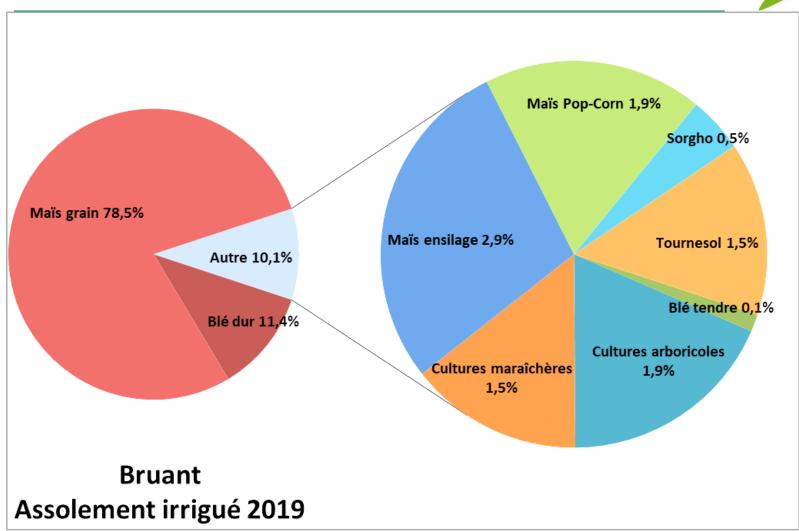




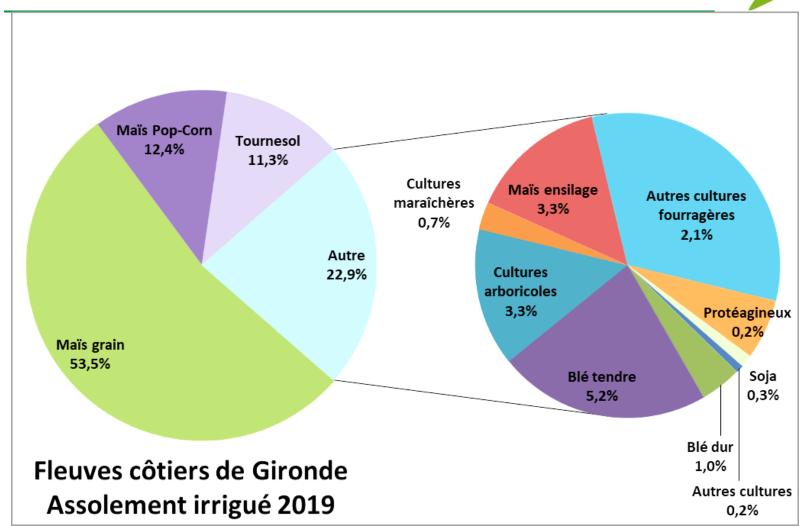




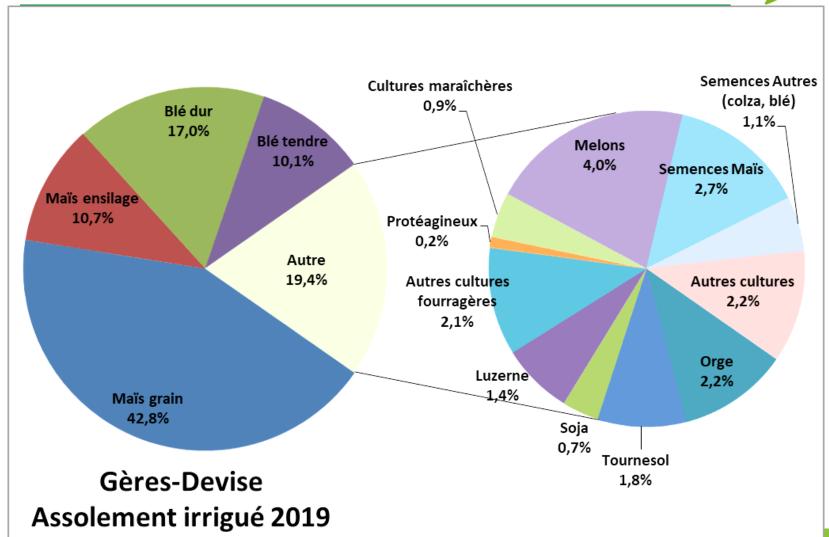














Seudre Amont - VP 1,74 Mm³ en 2021

- Objectif de volume 2020: 2 Mm³
- Volume proposé 2020 ⇒ Volume de référence 2016 8%, sauf pour les maraichers et arboriculteurs ayant moins de 50 000m³ ⇒ 1,98Mm³

Seudre Moyenne et aval – VP 0,6 Mm³ en 2021 avec projet de stockage à dimensionner

- Objectif de volume 2020 : Non défini car projet de réserves en cours
- Adhérents financeurs: Maintien du volume de référence 2016

 ⇒ 3,28Mm³
 pour la Moyenne et 1,1Mm³ pour l'aval
- Adhérents non financeurs: Réduction du volume de 66% sur le volume de référence 2016 ⇒ 0,25Mm³ pour la moyenne et 0,34Mm³ pour l'aval
- Non adhérents: Réduction de 75% sur leur volume de référence 2016 ⇒ 0,063Mm³ pour la Moyenne et 0,066Mm³ pour l'Aval



Antenne – VP 2,15Mm³ en 2021 sans projet de stockage

- Volonté de l'OUGC Saintonge de répondre aux demandes des professionnels (pépinières, maraîchers, arboriculteurs, éleveurs, céréaliers...)
- Choix de prendre en compte les volumes non consommés depuis 2010 avec des réductions proportionnées pour l'octroi du volume 2020
- Pour les autres exploitants :
 - N1&R : Volume proposé 2020 ⇒ Volume de référence 2016 31%
 - sauf pépiniéristes ayant un volume de référence < 20 000m³ pour lesquels le volume proposé par l'OUGC est le volume demandé plafonné à 2 fois le volume de référence
 - Un volume proposé de 2,66Mm³



- **▶** Arnoult *VP 7,05Mm*³
 - Volume proposé est le volume demandé plafonné à 7% d'augmentation ⇒ 6,99Mm³
- ▶ Bruant VP 1,65Mm³
 - Volume proposé est le volume demandé plafonné à 3% d'augmentation ⇒ 1,65Mm³
- Fleuves côtiers de gironde VP 2,2Mm³
 - Volume proposé est le volume demandé plafonné à 2 fois le volume de référence ⇒ 2,0Mm³
- Charente aval VP 13,2 Mm³ avec projet de stockage de 1,5Mm³ potentiel
 - Adhérents et non adhérents: Volume proposé 2020 ⇒ Volume de référence 2016 sauf ceux demandant moins ⇒ 14,69Mm³
- Gères-Devise VP 2,75Mm³
 - Volume proposé 2020 ⇒ Volume demandé plafonné à 50 000m3 ⇒ 2,62 Mm³



- Seugne VP 5,70 Mm³ en 2021 avec projet de stockage 3Mm³ potentiel
 - Adhérents: Volume proposé 2020 ⇒ Volume de référence 2016 sauf ceux demandant moins ⇒ 8,82Mm³
 - Exceptions:
 - Prise en compte des demandes supplémentaires des éleveurs plafonnées à 30 000m³
 - Prise en compte des demandes supplémentaires des maraichers, arboriculteurs et pépinières plafonnées à 15 000m³
 - Prise en compte des demandes supplémentaires des céréaliers plafonnées à 20 000m³
 - Non adhérents: Volume proposé 2020

 → Volume de référence 2016 60%

 → 0,27Mm³



- Boutonne VP 3,8Mm3 avec projets de stockage de 6Mm³
 - Adhérents : Volume proposé 2020 ⇒ Volume de référence 2016 sauf ceux demandant moins ⇒ 12,52Mm³
 - Exceptions:
 - Prise en compte des demandes supplémentaires des éleveurs plafonnées à 30 000m³
 - Prise en compte des demandes supplémentaires des maraichers, arboriculteurs et pépinières plafonnées à 15 000m³
 - Prise en compte des demandes supplémentaires des céréaliers plafonnées à 20 000m³
 - Non adhérents : Volume proposé 2020 ⇒ Volume de référence 2016 – 75% ⇒ 1,34Mm³

Nouvelles demandes



- 2 publications dans des journaux officiels courant Juin destinées au grand public
- 21 nouvelles demandes formulées auprès de l'OUGC
- > 19 de réponses favorables relatives pour des activités d'élevage, d'arboriculture, de maraichage, de pépinières...
- ➤ 2 refus pour des projets d'irrigation de la vigne pour 30 000m3 sur l'Antenne et sur du maïs pour 40 000m3 sur la Seugne

Protocole de gestion 2020



- Objectif : Eviter/retarder le franchissement des seuils d'alerte par une gestion collective des prélèvements
- ➤ 1/ Communication et sensibilisation via les bulletins d'information (Irrig'Charente & affluents, Irrig'Seudre et Irrig'Boutonne)
 - Données météo et hydrauliques/hydrogéologiques
 - Données réglementaires
 - Conseils techniques sur l'irrigation via les sondes capacitives et via un modèle hydrique
 - Envoi par mail chaque semaine
- 2/Lors du franchissement du 1^{er} seuil d'alerte (DSA):
 - Communication par SMS et Mail aux irrigants concernés
 - Interdiction d'irriguer la semaine de 12h à 19h et le week-end du samedi 12h au dimanche 19h (en complément des 7% ou 5% de volume hebdomadaire restant à mi-juin, définis dans l'arrêté cadre)

Protocole de gestion 2020

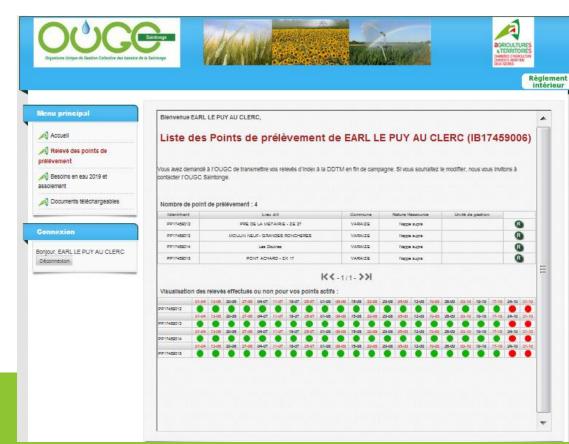


Gestion particulière :

 <u>Gères-devise</u>: Interdiction complémentaire les week-ends, du samedi 11h au lundi 19h

Boutonne: Télédéclaration hebdomadaire des index via le

site ougcsaintonge.fr



Protocole de gestion – Evolutions

- Apport de données sur les prélèvements agricole pour alimenter un modèle de prévision des débits sur le fleuve Charente
 - Convention en cours
 - A développer sur d'autres bassins
- > Etude environnementale portée par l'OUGC Saintonge
 - Définition des indicateurs de gestion complémentaires aux points nodaux
 - Hiérarchisation des prélèvements en fonction de leur impact environnemental
 - Proposer des solutions alternatives
- Objectifs
 - Améliorer annuellement le protocole de gestion et la répartition de l'eau sur l'aspect environnemental